

LA HAYE FOUASSIÈRE

Mairie de La Haye-Fouassière
6 rue de la Gare
44690 LA HAYE-FOUASSIÈRE
Tél. 02 40 54 80 23

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 27/03/2025**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le 27 mars, à 20 h, le Conseil municipal s'est réuni salle Sèvria, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 21 mars 2025.

Étaient présents :

Vincent MAGRÉ
Philippe FORMENTEL
Jean-Luc VIAUD
Vanessa PAGEOT
Jean-Marie MOREL
Aurélie ARQUIER
Jean-Yves ARTAUD
Séverine KUTER
Jocelyne LANDRON
Jean-Marie CAMIER
Pierre NOBLET
Philippe ROUSSEAU
Patrice CHOIMET
Stéphanie VIOLIN
Amélie GOUTH
Audrey VIDAL-BLANCHARD
Vincent PÉRUSET
Serge LAFFONTAS
Jacques COUILLAUD
Michel LHOUTELLIER
Agnès PARAGOT
Laurence CLÉMENCEAU
Sabine AUDRAIN
Isabelle CIVEL

Étaient excusés et représentés :

Elodie CAMIER ayant donné pouvoir à Vincent PÉRUSET
Bruno TOUPET ayant donné pouvoir à Agnès PARAGOT
Patrick TESSIER ayant donné pouvoir à Jean-Luc VIAUD

Secrétaire de séance : Jocelyne LANDRON

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 MARS 2025**

FINANCES

Budget annexe « ZAC de la Sèvre »

Vote du budget annexe ZAC de la Sèvre 2025

Philippe FORMENTEL expose :

Par délibération en date du 7 février 2019, un budget de comptabilité M14 dénommé budget annexe « ZAC de la Sèvre » a été créé, afin de permettre le suivi de la situation financière de la ZAC.

L'année 2025 va être marquée par une réduction des travaux, dont une majorité a été réalisée en 2024, et par le début des ventes de terrains, permettant de commencer à rembourser l'emprunt. Des écritures comptables sont par ailleurs nécessaires pour constater la variation des stocks.

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'avis de la commission Finances du 11/03/2025.

Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le Conseil municipal :

ADOpte le budget primitif annexe « ZAC de la Sèvre » 2025 tel que présenté en annexe.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles pour l'exécution de la présente délibération.

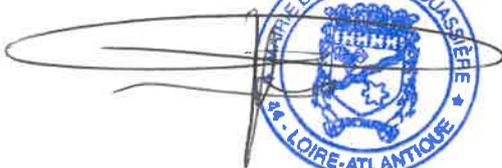
Vote :

Pour : 22

Contre : 4

Abstention : 1

Le Maire
Vincent MAGRÉ



La Haye-Fouassière, le 27/03/2025

Le secrétaire de séance
Jocelyne LANDRON

